

Mobilité modélisée aux frontières luxembourgeoises

by Urbapresse - lundi, septembre 10, 2018

<http://correspondances.fr/mobilite-modelisee-aux-frontieres-luxembourgeoises/>

Mmust constitue le premier outil collaboratif associant trois pays et intégrant la circulation des personnes et des marchandises.

Lancé en janvier dernier sous l'égide des fonds européens Interreg, le projet Mmust (Modèle MULTimodal et Scénarios de mobilité Transfrontaliers) réunira début octobre son premier comité technique. Chef de file du projet, l'agence d'urbanisme nord-lorrain Agape et les cinq autres opérateurs techniques – le Cerema, les universités belges de Liège et de Namur, le ministère luxembourgeois du Développement durable et des infrastructures et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research - s'associent pour créer un outil mathématique qui permettra de tester différents scénarii de mobilité en fonction des infrastructures mises en œuvre. Interactif, le modèle permettra d'analyser l'impact d'une ligne de bus supplémentaire, d'un cadencement ferroviaire renforcé ou de l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation dans un espace transfrontalier de plus en plus saturé. La présence de deux grands hubs de marchandises à Bettembourg (Luxembourg) et Athus (Belgique) contribue à engorger la circulation.

Selon les données de l'Agape, le travail frontalier concernera 300.000 personnes en 2035, contre 160.000 aujourd'hui. Le Grand-Duché devrait employer à cette échéance 260.000 frontaliers (contre 160.000 aujourd'hui), dont 120.000 franco-belges.

Inspiré d'un modèle suisse qui analyse depuis dix ans les déplacements des frontaliers dans la région de Genève, Mmust constitue à ce jour le seul exemple d'outil collaboratif associant trois pays et intégrant à la fois la circulation des personnes et le transport de marchandises pour parvenir à une vision globale et partagée.

Doté de 2,9 millions d'euros pour une durée de quatre ans, Mmust associe à sa gouvernance 23 partenaires de quatre pays, la Sarre et la Rhénanie s'associant à la méthodologie avant d'intégrer éventuellement le projet dans une deuxième phase. La réunion d'octobre doit préciser le démarrage de la période de test et l'intégration ou non des futurs modes de transports, dont les véhicules électriques.